

Avis de convocation / avis de réunion

PSB INDUSTRIES

Société anonyme au capital de 7 350 000 €
Siège Social : Les Pléiades n°21 Park Nord – La Bouvarde,
74370 Epagny Metz-Tessy
325 520 013 RCS Annecy
(la « **Société** »)

**Emprunt obligataire d'un montant nominal total de 10.000.000 €
portant intérêt au taux de 3,00 % l'an et venant à échéance le 2 juin 2021**

(Code ISIN FR0012758191)
(les « **Obligations** »)

Avis de convocation du porteur unique des Obligations émises par la Société

Le porteur unique d'Obligations est convoqué par le Conseil d'administration de la Société, le 11 décembre 2018 à 14 heures, au siège social de la Société situé Les Pléiades n°21 Park Nord – La Bouvarde, 74370 Epagny Metz-Tessy, à l'effet de prendre les décisions sur l'ordre du jour suivant :

Les termes utilisés dans la présente, non définis et commençant par une majuscule ont le sens qui leur est attribué dans les Termes et Conditions des Obligations 2021.

ORDRE DU JOUR

- Approbation de l'Opération Envisagée et renonciation à se prévaloir d'un Cas d'Exigibilité Anticipée au titre de l'article 12.4 (*Limitation des opérations de restructuration*) des Termes et Conditions des Obligations 2021 ;
- Mise à disposition du porteur unique d'Obligations des documents ayant servi au cours de la consultation ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Conditions de participation à la consultation

Le porteur unique d'Obligations, quel que soit le nombre d'Obligations qu'il possède, a le droit d'être consulté dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Conformément aux dispositions de l'article R.228-71 du Code de commerce, il sera justifié par le porteur unique d'Obligations de son droit d'être consulté par l'inscription de ses Obligations sur un compte ouvert à son nom auprès d'un intermédiaire habilité Euroclear France, au jour de la consultation.

Pour justifier de son droit, le porteur unique d'Obligations sera tenu de présenter une attestation d'inscription en compte datée de cette date pouvant être obtenue auprès de l'intermédiaire habilité concerné. Cette attestation devra, le cas échéant, être annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration signée.

Droit de communication du porteur unique d'Obligations

Conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux Termes et Conditions des Obligations 2021, le rapport du Conseil d'administration de la Société et le texte des décisions proposées qui doivent être communiqués dans le cadre de cette consultation seront mis à la disposition du porteur unique d'Obligations pendant un délai de quinze (15) jours calendaires précédant la date de la consultation (i) au siège social de la Société ou (ii) sur simple demande adressée à la Société par courrier à l'adresse suivante : Les Pléiades n°21 Park Nord – La Bouvarde, 74370 Epagny Metz-Tessy (Attention : Romain POIRIER) ou par e-mail à l'adresse suivante : rpoirier@psbindus.com.

Le Conseil d'administration.